



## ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA BATISCAN

*(Organisme gestionnaire de la Zec Jeannotte en vertu d'un protocole d'entente avec le MRNF)  
Siège social : 123, rue Dufay, Québec (Québec) G1B 3L4*

Québec, le 3 janvier 2023

À tous les membres de la Zec Jeannotte,

Tout d'abord, nous tenons à souhaiter à tous nos membres une bonne année 2023, remplie de santé et de bonheur.

La présente est pour informer tous les membres en règle de la zec Jeannotte en 2022, qu'à compter de 2023, tous les documents relatifs à la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'association vous seront transmis par courriel.

Cette procédure vise plusieurs objectifs. Élimination de l'impression d'une quantité importante de documents, donc moins de gaspillage de papier et pas de frais d'impression. Plus de frais postaux, ce qui représentait des coûts substantiels et plus de manutention pour la mise en enveloppe. Tout cela permettra une économie de temps et d'argent pour la zec.

Pour faire partie de la liste d'envoi, vous aurez à envoyer un courriel mentionnant le nom qui figure sur la carte de membre à l'adresse suivante : [info.zecjeannotte@reseauzec.com](mailto:info.zecjeannotte@reseauzec.com). Le but de cette procédure est que nous ajouterons vos adresses courriels à la liste d'envoi dès réception de celle-ci et que cela évitera toutes erreurs de transcription. De plus, avec cette liste, nous pourrons vous transmettre plus facilement de l'informations sur différents dossiers.

Notez que la liste d'envoi sera confidentielle et ne sera partagée avec aucune autre organisation et qu'elle sera mise à jour annuellement.

**Vous avez donc jusqu'au 31 janvier 2023** pour vous inscrire à la liste d'envoi et partager ce message aux membres qui vous entourent.

Merci de votre collaboration.

Le c.a. de la zec Jeannotte